

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 665

présenté par
M. Terlier, M. Balanant et M. Pradal

ARTICLE 17

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« assurer l'organisation de » ;

le mot :

« organiser ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.